

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Début de séance : 18H30

Etaient présents : Cousy Christophe, Miller Guerero Virginie, Melou Colette, Robert Hugues, Fraysse Josian, Gressard Frédéric, Rohi Philippe, Prieto Elodie, Rochette André, Cristol Céline

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance
 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 mars 2026
 - Vote des affectations des résultats 2026
 - Vote des taux d'imposition 2026
 - Vote des budgets 2026 (Commune, Eau et Assainissement et photovoltaïque)
 - Délibération approuvant la fongibilité des crédits
 - Délibération neutralisation budgétaire de l'amortissement des subventions d'équipement versées.
 - Election des représentants de l'assemblée délibérante à la commission d'appel d'offre
- Questions diverses

1) Désignation du secrétaire de séance

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 11 voix pour, contre, abstention :
Cristol Céline est désignée Secrétaire.

2) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 mars 2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 11 voix pour,contre, abstention :
Approuve le PV du conseil municipal du 30 mars 2026

3) Vote des affectations des résultats 2026

*Affectation du résultat du budget photovoltaïque 2025

Résultat d'investissement

Résultat d'investissement de l'exercice 2025	-2 251.51 €
Résultat d'investissement 2024 reporté au 001 sur 2025	-283.59 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement 2025 à reporter sur 2026	-2 535.10 €

Résultat d'exploitation

A - Résultat d'exploitation de l'exercice 2025	1 576.84 €
dont B - Plus value nettes de cessions d'éléments d'actifs 2025	0.00 €
C - Résultat d'exploitation 2024 reporté au 002 sur 2025	11 812.83 €
D - Résultat à affecter = A + C (Hors reste à réaliser)	13 389.67 €
E - Solde d'exécution cumulé d'investissement 2025	-2 535.10 €
F - Solde des restes à réaliser d'investissement 2025	0.00 €
Besoin de financement = E + F	-2 535.10 €
Affectation = D	13 389.67 €
Affectation en réserves R1064 sur 2026	0.00 €
Affectation en réserves R1068 sur 2026	2 535.10 €
Report en exploitation R002 sur 2026	10 854.57 €
Montant reversé à la collectivité de rattachement (D 6586) sur 2026	
DEFICIT REPORTE D 002 sur 2026	

11 voix pour,voix contre,abstention

*** Affectation du résultat du budget de l'eau et de l'assainissement 2025**

Résultat d'investissement

Initialiser les valeurs

Résultat d'investissement de l'exercice 2025	-14 353.93 €
Résultat d'investissement 2024 reporté au 001 sur 2025	-6 969.21 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement 2025 à reporter sur 2026	-21 323.14 €

Résultat d'exploitation

A - Résultat d'exploitation de l'exercice 2025	8 469.64 €
dont B - Plus value nettes de cessions d'éléments d'actifs 2025	0.00 €
C - Résultat d'exploitation 2024 reporté au 002 sur 2025	77 714.05 €
D - Résultat à affecter = A + C (Hors reste à réaliser)	86 183.69 €
E - Solde d'exécution cumulé d'investissement 2025	-21 323.14 €
F - Solde des restes à réaliser d'investissement 2025	-2 550.00 €
Besoin de financement = E + F	-23 873.14 €
Affectation = D	86 183.69 €
Affectation en réserves R1064 sur 2026	0.00 €
Affectation en réserves R1068 sur 2026	23 873.14 €
Report en exploitation R002 sur 2026	62 310.55 €
Montant reversé à la collectivité de rattachement (D 6586) sur 2026	
DEFICIT REPORTE D 002 sur 2026	

11 voix pour,voix contre,abstention

*** Affectation du résultat du budget de la commune 2025**

Résultat d'investissement

Résultat d'investissement de l'exercice 2025	-81 234.70 €
Résultat d'investissement 2024 reporté au 001 sur 2025	-57 980.47 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement 2025 à reporter sur 2026	-139 215.17 €

Résultat de fonctionnement

A - Résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	85 901.53 €
B - Résultat de fonctionnement 2024 reporté au 002 sur 2025	84 970.00 €
C - Résultat à affecter : A + B (hors reste à réaliser)	170 871.53 €
D - Solde d'exécution cumulé d'investissement 2025	-139 215.17 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement 2025	(1) 87 015.53 €
F - Besoin de financement = D + E	-52 199.64 €
Affectation : C = G + H	170 871.53 €
G - Affectation en réserve R 1068 sur 2026	52 199.64 €
H - Report en fonctionnement R 002 sur 2026	118 671.89 €
DEFICIT REPORTE D 002 sur 2026	0.00 €

11 voix pour,voix contre,abstention

4) Vote des taux d'imposition 2026

11 voix pour, voix contre,abstention de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes suivantes par rapport à 2025 :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	9.22 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	37.76 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	54.44 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	0%



Les **bases** d'imposition fixées par la Direction générale des Finances publiques ont augmenté de 1.64% pour la taxe foncière des propriétés bâties, de 0.49% sur les propriétés non bâties et -5.61% sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

5) Vote des budgets 2026 : :

***Délibération approbation du budget photovoltaïque de 2026**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	26 354,57	15 500,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 10 854,57
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	26 354,57	26 354,57
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 436,39	13 971,49
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 535,10	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	13 971,49	13 971,49
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	40 326,06	40 326,06

11 voix pour,voix contre,abstention

***Délibération approbation du budget de l'eau et de l'assainissement de 2026**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	194 473,53	132 162,98
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 62 310,55
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		194 473,53	194 473,53
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	109 402,27	133 275,41
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 550,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 21 323,14	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		133 275,41	133 275,41
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		327 748,94	327 748,94

11 voix pour,voix contre,abstention

***Délibération approbation du budget communal de 2026**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	177 827,84	230 027,48
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	57 460,70	144 476,23
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 139 215,17	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		374 503,71	374 503,71
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	585 197,60	466 525,71
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 118 671,89
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		585 197,60	585 197,60
TOTAL DU BUDGET (4)		959 701,31	959 701,31

11 voix pour,voix contre,abstention

6) Délibération approuvant la fongibilité des crédits

La **fongibilité des crédits** permet au Maire de déplacer des crédits d'un chapitre à un autre au sein d'une même section budgétaire, sans devoir voter une décision modificative complète à chaque fois. Concrètement, cela donne plus de souplesse pour ajuster le budget en cours d'année. Par exemple, une collectivité peut réduire un chapitre de fonctionnement peu utilisé pour renforcer un autre chapitre qui a besoin de moyens supplémentaires.

Cette faculté n'est pas automatique :

- l'assemblée délibérante doit l'autoriser par délibération ;
- elle fixe un plafond, limité à 7,5 % des dépenses réelles de la section concernée ;
- les dépenses de personnel sont exclues ;
- les mouvements doivent ensuite être présentés au conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 11 voix pour, contre, abstention :

décide

- d'autoriser Monsieur à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ;
- de fixer la limite de cette fongibilité à 7.5% des dépenses réelles de chaque section, sans pouvoir excéder 7,5 % ;
- de préciser que ces virements ne pourront intervenir qu'au sein d'une même section budgétaire ;
- de préciser que Monsieur le Maire informera l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

7) Délibération neutralisation budgétaire de l'amortissement des subventions d'équipement versées.

Cette délibération est retirée car elle n'est pas favorable pour la mairie de Tournemire.

8) Délibération désignant les membres de la commission d'appel d'offres

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats au poste de titulaire : Monsieur ROCHETTE ; Monsieur ROBERT, Madame MILLER-GUERREIRO

Sont candidats au poste de suppléant : Monsieur GRESSARD, Monsieur ROHI, Madame MONTEILLET

Sont donc désignés en tant que :

- délégués titulaires : Monsieur ROCHETTE ; Monsieur ROBERT, Madame MILLER-GUERREIRO

- délégués suppléants : Monsieur GRESSARD, Monsieur ROHI, Madame MONTEILLET

Questions diverses

➤ Une déclaration d'intention d'aliéner pour la vente de la maison de Monsieur CARON 2 Rue Jean-Pierre Langlois parcelle AL 24. Pas de préemption de droit urbain pour la commune.

➤ Courrier de Madame KOZIELLO au sujet de la réhabilitation du four, elle souhaite faire une demande de subvention au conseil départemental. La commune est favorable à son projet de réhabilitation du four.

- Proposition d'installer des poubelles supplémentaires pour les déjections canines, devis reçu 2 poubelles pour le prix d'une avec les sacs.
- Pose d'un panneau pour sentier pédestre, le parc doit venir le poser au niveau du Plésiosaure
- Devis en cours pour le changement des pneus sur le camion, voir également pour le contrôle technique en suivant
- Invitation des élus à l'inauguration de la crypte mémorielle et de l'espace de réathlétisation le mercredi 29 Avril à Puech Peyroux
- Réception d'un devis de faïences + pose de la hotte pour la salle des fêtes
- Contrat avec la SAUR caduque, recherche d'un autre intervenant pour la gestion et l'entretien courant des ouvrages et installations d'eau potable et d'assainissement collectif de son service car le SAUR ne le fait plus.

FIN DE LA SEANCE A 20H40

Monsieur le Maire

Christophe COUSY



La secrétaire de séance

Céline CRISTOL